

3 MODULES POUR ENTREPRENDRE

Module 3: La levée de fonds

Session 3 sur 3: La Levée de fonds en dettes

Temps: 15 Min

Conférencier: Mr Philippe BOUITI VIAUDO

Email: contactpnr@cabinet-obac.com/
admin@obac-alert.com

Tel: +242 06 970 48 98



**DEVENEZ DES APPORTEURS
DE SOLUTIONS À FORTE
VALEUR AJOUTÉE DANS
VOTRE ENVIRONNEMENT**

SOMMAIRE

Module 3 - Session 3: La levée de fonds en Dettes

RAPPELS ET INTRODUCTION

A/ PSYCHOLOGIE DES INVESTISSEURS EN DETTES

B/ LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS EN DETTES

D/ LES 3 TYPES DE GESTION DES INVESTISSEURS

RAPPELS ET INTRODUCTION

- Nous avons vu que dans une opération de levée de fonds en capitaux propres, il est important de mettre en avant la rentabilité du projet, la politique de distribution de dividendes et la valorisation future de l'action afin d'accrocher les investisseurs
- Notons que dans le cas d'une opération de levée de fonds en dettes, les indicateurs à mettre en avant sont différents

A/ PSYCHOLOGIE DES INVESTISSEURS EN DETTES

Centre d'attention	Risque principal	Etat d'esprit
Capacité à rembourser l'emprunt	Faillite	Pessimiste

B/ LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Le processus d'investissement se déroule généralement en 3 étapes:

1- Analyse préliminaire

- Analyse préliminaire sur la base des états financiers, le résumé du projet remis aux banquiers

2- Due diligence

- Etude approfondie du business plan : Analyse du marché et de la concurrence / Analyse de la stratégie et de l'avantage concurrentiel / Analyse des prévisions financières et des principales hypothèses sous différents scénarios
- Analyse de la relation bancaire avec le client (Les flux de transactions confiés à la banque)
- Rédaction du memorandum présentant l'opportunité de crédit qu'il soutiendra en comité de crédit

3- Le Comité de crédit

- Il est composé de l'équipe qui soutient le projet d'investissement et de l'équipe qui prend la décision. Tout l'enjeu consiste à convaincre l'équipe qui prend la décision d'investir dans le projet.

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

C.1/ LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

- Elle se fait sur la base des états financiers (Compte de résultat, bilan et annexes)
- Au niveau d'une entreprise, la performance exprime le degré d'accomplissement des objectifs poursuivis.
- Une entreprise performante doit être à la fois efficace et efficiente. Elle est efficace lorsqu'elle atteint les objectifs qu'elle s'est fixés. Elle est efficiente lorsqu'elle minimise les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.
- Pour analyser la performance de l'entreprise, seront analysés:
 - Les soldes intermédiaires de gestion
 - La performance financière à travers le ROI (Résultat d'exploitation / Capitaux investis) et autres ratios de performance
 - La performance économique (la compétitivité prix et hors prix de l'entreprise)

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

C.1/ LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

- La production de l'exercice

La production de l'exercice mesure l'activité des entreprises qui produisent, comme les activités industrielles ou de construction par exemple.

Production de l'exercice = *Production vendue +/- Production stockée + Production immobilisée.*

- La marge commerciale

La marge commerciale mesure la capacité de l'entreprise à dégager des profits sur la revente de marchandises. Lorsqu'on la divise par le chiffre d'affaires hors taxes, on obtient un taux de marge qui permet de se comparer aux concurrents du même secteur.

Marge commerciale = *Ventes de marchandises – Coût d'achat des marchandises vendues (achats de marchandises +/- Variation de stocks de marchandises).*

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

C.1/ LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

• La valeur ajoutée (VA)

La **valeur ajoutée** mesure la richesse brute créée par l'entreprise. Cette valeur va permettre de rémunérer les différents acteurs ayant contribué à la production : le personnel, l'Etat et les apporteurs de capitaux (banques et actionnaires). L'excédent sera conservé par l'entreprise elle-même pour financer ses futurs projets.

Valeur ajoutée = *Marge commerciale + Production de l'exercice – Consommations de l'exercice en provenance de tiers.*

• L'excédent brut d'exploitation (EBE)

L'**excédent brut d'exploitation** permet à l'entreprise de se financer, de rémunérer ses apporteurs de capitaux (banques et actionnaires) et de faire face à l'impôt sur les bénéfices. C'est le flux potentiel de trésorerie généré par l'exploitation de l'entreprise.

Excédent brut d'exploitation = *Valeur Ajoutée de l'entreprise + Subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versements assimilés – Charges de personnel.*

• Le résultat d'exploitation (RE)

Le **résultat d'exploitation** mesure la capacité de l'entreprise à dégager des ressources du fait de son activité en général. Il ne prend pas en compte les éléments financiers (modalités de financement de l'activité) ni les éléments exceptionnels.

Résultat d'exploitation = *Excédent Brut d'Exploitation + Reprises sur provisions d'exploitation + Autres produits d'exploitation – Dotation aux amortissements et provisions – Autres charges d'exploitation.*

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

C.1/LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

- Le résultat financier

Le **résultat financier** permet de mesurer l'impact de la politique de financement (poids des charges d'intérêts sur le résultat).

Résultat financier = *Produits financiers – Charges financières.*

- Le résultat courant avant impôt

Le **résultat courant avant impôt** correspond au résultat courant en tenant compte du résultat financier.

Résultat courant avant impôt = *Résultat d'exploitation +/- Résultat financier.*

- Le résultat exceptionnel

Le **résultat exceptionnel** reprend l'ensemble des opérations ayant un caractère exceptionnel et non récurrent, c'est-à-dire non inhérentes à l'activité de l'entreprise.

Résultat exceptionnel = *Produits Exceptionnels – Charges Exceptionnelles.*

- Le résultat de l'exercice

C'est le **résultat net**, après impact des sources de financement (charges d'intérêts sur endettement), de la participation des salariés et de l'impôt sur les bénéfices.

Résultat de l'exercice = *Résultat courant avant impôt +/- Résultat exceptionnel – Impôt sur les bénéfices – Participation des salariés.*

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

C.1/LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

L'analyse de la performance de l'entreprise se fait en tenant compte d'une évolution en valeur absolue et en valeur relative des indicateurs de performance.

L'objectif est de pouvoir déceler la tendance de l'évolutive des charges et des revenus. De plus, il consiste aussi à analyser des ratios de performance / de rentabilité

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

C.2/ LA SANTE FINANCIERE

L'analyse de la santé financière se fait sur la base du bilan. Elle permet aux investisseurs de porter un jugement sur la santé de l'entreprise et sa solvabilité.

L'analyse de la santé financière se fait en tenant compte de l'évolution en valeur absolue et en valeur relative des indicateurs portant sur le respect des équilibres financiers

Cette analyse se fait aussi en tenant compte de l'évolution en valeur absolue et en valeur relative des ratios de structures financières

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

C.2/LA SANTE FINANCIERE

	N-1	N-2	N-3
Ressources stables			
- Emplois stables			
= Fonds de roulement (FR)			
Stocks			
+Créances			
- Dettes			
= Besoins en fonds de roulement (BFR)			
Trésorerie (FR – BFR)			

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

C.2/ LA SANTE FINANCIERE

Les indicateurs de structure financière:

- **Les ratios de structure**

l'intérêt des **ratios de structure** apparaît au niveau de la comparaison, soit par rapport à ceux d'un concurrent, soit à ceux qui sont antérieurs. Ils comparent des éléments du bilan d'une organisation pour en étudier les moyens, les emplois, le patrimoine, les types de financement (par exemple, proportion du long terme par rapport au court terme). Ils décrivent ainsi la **structure** d'un établissement. Quand la comparaison se fait par rapport à un ou plusieurs concurrents, l'intérêt est de mesurer la compétitivité et la productivité d'une entreprise dans un contexte global.

- Le **ratio d'état de l'outil de production** permet de connaître le niveau d'usure des immobilisations de la société. Il se calcule en divisant la valeur des immobilisations nettes par celle des immobilisations brutes. Plus il est proche de 1, plus l'**outil de production** de l'entreprise est récent. S'il est élevé, il faut en rechercher la cause : investissements importants, secteur gourmand en outil industriel, etc.
- Le **ratio d'immobilisation** de l'actif permet d'évaluer le poids des immobilisations corporelles par rapport au total du bilan. Il se calcule en divisant la valeur des immobilisations nettes par le total de l'**actif**.
- Le **ratio de liquidité** de l'actif se calcule en divisant l'actif circulant (l'actif circulant correspond aux stocks et aux créances clients) par le total de l'actif.

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

• C.2/ LA SANTE FINANCIERE

Les ratios de solvabilité

- Le **ratio d'autonomie financière** (endettement net par rapport aux capitaux propres) donne une indication sur le niveau d'endettement de la société. Il se calcule en divisant les capitaux propres (aussi appelés fonds propres) par le total du bilan et permet d'apprécier l'importance des fonds propres par rapport à l'ensemble des ressources. Il est souhaitable qu'il se situe au moins à 20 %.
- Le ratio d'indépendance financière sert à analyser l'équilibre financier d'une entreprise. Il se calcule en divisant le montant des fonds propres par le total des capitaux permanents. Il doit se situer au moins à 50 % pour que la structure des **ressources** stables de l'**entreprise** soit équilibrée.
- Le **ratio de liquidité** générale mesure la capacité d'une entreprise à s'acquitter de ses dettes à court terme. Il se calcule en divisant l'actif circulant par le passif circulant. L'**entreprise** sera jugée solvable si ce ratio est au moins égal à 1.
- Le **ratio de capacité** de remboursement mesure le poids des échéances annuelles des dettes sur les ressources internes de l'entreprise. Il se calcule en divisant la capacité annuelle d'autofinancement de la société par le total des annuités de remboursement de ses emprunts à moyen terme. Ce ratio doit au moins être égal à 2, ce qui signifie que l'entreprise peut rembourser ses emprunts deux fois plus vite que ce qui est prévu par les contrats concernant lesdits emprunts. Un **ratio** supérieur à 50% serait en général révélateur d'un endettement trop important au vu de la capacité d'autofinancement de l'entreprise, car celle-ci devrait orienter une trop grande part de sa capacité d'autofinancement vers le **remboursement** d'emprunts.

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

• C.2/ SANTE FINANCIERE

Durées de crédits fournisseurs, créances clients et rotation des stocks

Durée des crédits accordés aux clients :

- Le délai créances clients se calcule en divisant le montant total des créances sur les clients toutes taxes comprises par le **chiffre d'affaires TTC** et en multipliant ce quotient par 360. On obtient ainsi la durée pendant laquelle l'entreprise attend ses paiements du crédit accordé par les fournisseurs.

Durée du **crédit** accordé par les fournisseurs :

- Le délai **fournisseurs** se calcule en divisant le montant TTC par les achats TTC et en multipliant le résultat par 360. Le résultat indique la durée des crédits accordés par les fournisseurs en nombre de jours.

Les ratios concernant la rotation des stocks :

- Le **ratio de rotation des stocks** se détermine en divisant la valeur du **stock** de marchandises par le prix d'achat desdites marchandises et en multipliant le quotient par 360. Il est tout aussi pertinent de retenir 365 jours (soit le nombre de jours ouvrés dans l'année) car le nombre de 360 relève davantage d'une tradition que d'une réalité. Le **ratio de rotation des stocks** doit rester relativement faible (en effet, un ratio de rotation des stocks élevé révèle que l'entreprise éprouve des difficultés pour écouler ses stocks).

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

• C.3. LES GARANTIES

LES GARANTIES PERSONNELLES ET LES GARANTIES REELLES

C.3.1/ GARANTIES PERSONNELLES

Une garantie personnelle désigne l'engagement pris par une personne à payer, grâce à son patrimoine personnel, une créance qu'un emprunteur ne parviendrait pas à rembourser. En d'autres termes, il s'agit de l'engagement pour une personne à rembourser un créancier en cas de défaut de paiement de l'emprunteur.

Il existe deux types de garanties personnelles:

C.3.1.A/ Le cautionnement

Le cautionnement désigne un contrat par lequel une personne, physique ou morale, s'engage à payer la dette d'une autre personne lorsque cette dernière se trouve dans l'incapacité de pouvoir le faire.

C.3.1.B/ L'aval

L'aval est une garantie pratiquée principalement sur les effets de commerce. Il est, en tant que garantie, beaucoup plus rarement demandé par une banque. Il est davantage le fait des créanciers recevant en attente de règlement un effet de commerce (lettre de change ou billet à ordre) dont ils souhaitent renforcer la garantie de paiement. Ils demandent alors au client cédant (le débiteur) de renforcer la sécurité de l'effet de commerce par l'aval d'une autre personne qui s'engage également au paiement.

Les garanties personnelles peuvent être simples ou solidaires

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

• C.3. LES GARANTIES

C.3.2. LES GARANTIES REELLES

C.3.2.A/ Le nantissement

Le nantissement est une garantie qui porte sur un bien mobilier. Pour les opérations de crédit, les banques retiennent souvent un nantissement qui porte sur le fonds de commerce, les véhicules, les titres et les contrats d'assurances.

Le nantissement est un contrat par lequel le débiteur remet un bien au créancier en garantie de sa créance (gage sur véhicule, nantissement de compte titre...). Il s'agit d'un acte pouvant être enregistré sous-seing privé ou sous la forme authentique. Deux formes de nantissements cohabitent le nantissement avec dépossession (le débiteur est démuné du bien) ou le nantissement sans dépossession.

Le nantissement confère des droits particuliers au créancier bénéficiaire :

- **le droit de suite** qui permet au créancier de faire valoir son droit si le bien change de mains ;
- **le droit de préférence** fait que le créancier gagiste sera payé en priorité sur la vente du bien mis en garantie ;
- **le droit de rétention** par lequel le créancier peut conserver le bien jusqu'au paiement ;
- **le droit de réalisation** qui donne la possibilité au créancier de faire vendre le bien pour récupérer le montant de sa créance.

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

- **C.3. LES GARANTIES**

- C.3.2. LES GARANTIES REELLES**

- C.3.2.A/ Le nantissement**

- Types de nantissement**

Le nantissement de matériel d'équipement est régulièrement pratiqué pour les crédits d'équipement. Le nantissement de matériel d'équipement est inclus dans l'acte de prêt. En cas de défaillance de l'emprunteur, le nantissement de matériel d'équipement permet à la banque de faire vendre le matériel financé et d'en encaisser le montant à hauteur de la créance due.

Le nantissement de véhicule immatriculé repose sur le même mécanisme que le nantissement de matériel d'équipement. Il couvre le capital et les intérêts dus. Il se matérialise par une inscription auprès de la Préfecture. Le client souhaitant vendre son véhicule devra fournir un certificat de non-gage prouvant que le crédit, dont il a bénéficié, a été remboursé.

Le nantissement de fonds de commerce est demandé pour les crédits non directement affectés à un investissement précis ou lorsque l'encours des crédits est à un niveau jugé comme risqué par la banque. Le nantissement de fonds de commerce porte sur le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, la propriété intellectuelle, le matériel (sauf si celui-ci est déjà nanti). La portée pratique du nantissement de fonds de commerce est souvent limitée puisque sa valeur de réalisation est souvent limitée.

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

• C.3. LES GARANTIES

C.3.2. LES GARANTIES REELLES

C.3.2.B/ L'hypothèque

L'hypothèque est un droit réel portant sur un bien immobilier qui sert à garantir un engagement. La constitution d'une hypothèque par une banque vient en accompagnement de l'analyse crédit et clientèle qui est réalisée avant d'octroyer un prêt à un client. L'hypothèque conventionnelle vient donc garantir la bonne fin du remboursement d'un crédit le plus souvent accordé pour financer un investissement immobilier.

C/ LES INDICATEURS ANALYSES PAR LES INVESTISSEURS DU BAS DE BILAN

• C.3. LES GARANTIES

C.3.2. LES GARANTIES REELLES

C.3.2.B/ Le privilège de prêteurs de deniers

- Le privilège du prêteur de deniers est une garantie réelle donnant à la banque la priorité sur tous les autres créanciers et toutes les autres garanties en cas de défaut de paiement de l'emprunteur.

Le privilège du prêteur de deniers doit être constaté par un acte authentique. Il est à inscrire à la conservation des hypothèques dans les deux mois qui suivent la vente. Si le privilège n'est pas inscrit dans le délai de 2 mois, il prend rang à la date de son inscription. Un seul privilège du prêteur de deniers peut être pris sur un bien immobilier.

EXERCICE PRATIQUE

En guise d'exercice pratique, nous vous proposons:

- 1- D'analyser la performance financière de votre projet, la santé financière prévisionnelle et d'évaluer vos garanties
- 2- Insérer ces indicateurs dans votre pitch de levée de fonds

Vous présenterez par la suite votre travail au business analyst d'OBAC (Consultant Obac) qui vous accompagne dans le cadre de cette formation

OBAC

IF YOU DREAM IT YOU
CAN DO IT

Email: contactpnr@cabinet-obac.com / admin@obac-alert.com

• Tel: +242 06 970 48 98